



EDUCATION

Communiqués de presse

Mouvement social du vendredi 22 mars 2019 Gestion des activités périscolaires

Publié le 20 mars 2019

A l'appel d'organisations syndicales un mouvement social est prévu pour la journée du vendredi 22 mars 2019. Les personnels des collectivités territoriales et de l'éducation nationale sont concernés.

La ville de Brest souhaite attirer l'attention des familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles publiques brestoises sur le fait que ce mouvement social pourra perturber **les services de restauration scolaire, les temps d'activités périscolaires (TAP) et les haltes d'accueil.**

Une information de la Ville sera transmise aux différentes écoles et via le site internet de « Brest.fr », pour permettre à chaque famille de connaître, au cas par cas, la situation prévisible des services périscolaires dans l'établissement qui la concerne.

Les familles sont invitées à s'assurer de l'ouverture des services périscolaires (haltes d'accueil, restauration scolaire, TAP) pour la journée du 22 mars 2019.



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02.98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02.98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

Mentions légales

✓ OK, tout accepter

Personnaliser